

## **Une nouvelle rubrique sur les politiques du travail et de l'emploi**

### **A New Column on Labour and Employment Policies**

Gilles Trudeau et Pier-Luc Bilodeau

Volume 73, numéro 3, été 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1053835ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1053835ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

#### Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

#### ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

#### Citer ce document

Trudeau, G. & Bilodeau, P.-L. (2018). Une nouvelle rubrique sur les politiques du travail et de l'emploi / A New Column on Labour and Employment Policies. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 73(3), 425–428.  
<https://doi.org/10.7202/1053835ar>

## ÉDITORIAL

# Une nouvelle rubrique sur les politiques du travail et de l'emploi

Au cours des derniers mois, l'équipe de direction de la revue s'est penchée sur un projet qu'il nous fait aujourd'hui plaisir de vous présenter. Il s'agit d'une section intitulée « Politiques du travail et de l'emploi » et qui, comme son nom l'indique, sera consacrée au droit du travail et, plus largement, aux politiques publiques.

Les lecteurs et lectrices de longue date remarqueront que cette rubrique n'est pas vraiment une nouveauté. En effet, pendant de nombreuses années, une section de *R/IR* a permis de publier, ponctuellement, des textes de spécialistes, juristes et non-juristes, portant sur des lois, des jugements importants et des courants jurisprudentiels. Toutefois, cette dernière faisait l'objet d'une publication irrégulière, paraissant au gré des textes reçus, et a porté différents titres (Droit du travail, Informations, Discussion ou Commentaires). Au cours des dernières années, elle est parue de plus en plus épisodiquement, disparaissant des pages de la revue après 2012. Pourtant, les textes qui y étaient publiés, dont certains ont fait date, s'inscrivaient au cœur même de la mission de *R/IR* et de notre champ d'étude : faire progresser l'état des connaissances sur les relations industrielles, au Canada et ailleurs, tout en assurant le lien entre les milieux universitaires et la pratique.

Afin de renouer avec cette tradition, nous lançons cette nouvelle section, qui paraîtra régulièrement, dans les numéros 1 et 3 de chaque volume, et dont la responsabilité sera assumée par un comité composé des soussignés, ainsi que des professeures Sara Slinn (York University) et Guylaine Vallée (Université de Montréal), toutes deux membres du Comité de rédaction de la revue. Les textes qui y paraîtront seront plus courts (environ 4 000 mots) que les articles réguliers que nous publions, cela afin de favoriser leur publication rapide et d'être au plus près des développements dont ils traitent.

Pour cette première parution, nous avons le plaisir de présenter deux textes de grande qualité sur des arrêts récents de la Cour suprême du Canada. Dans son commentaire, Guylaine Vallée propose une analyse de la question du « droit

à la déconnexion » et des droits de direction tels qu'ils se posent dans l'affaire *Association des juristes de justice c Canada (Procureur général)*. Pour sa part, Eric Tucker analyse l'apport de la décision *British Columbia Teachers' Federation c Colombie-Britannique* à la jurisprudence de la dernière décennie relative à la protection constitutionnelle accordée à la négociation collective au Canada.

Nous travaillons déjà à la préparation de la prochaine édition, et invitons celles et ceux qui seraient intéressés à soumettre une proposition de texte à le faire (à [relat.ind@rlt.ulaval.ca](mailto:relat.ind@rlt.ulaval.ca)) ou à communiquer avec le responsable de la rubrique pour plus d'informations. Les consignes aux auteurs seront bientôt disponibles sur le site Web de la revue (<http://www.riir.ulaval.ca>).

Bonne lecture !

**Gilles Trudeau**

Professeur, Faculté de droit, Université de Montréal

**Pier-Luc Bilodeau**

Professeur, Département des relations industrielles, Université Laval, directeur sortant de *RIIR* et responsable de la rubrique

## EDITORIAL

# A New Column on Labour and Employment Policies

Over the last few months, the journal's editorial team has been looking at a project that we are pleased to present to you today. It is a column entitled "Labour and Employment Policies" that, as its name indicates, will be devoted to labour law and, more broadly, to public policy.

Long-time readers will notice that this column is not really new. Indeed, for many years, a section in *R/IR* made it possible to publish, from time to time, texts from specialists, jurists and non-jurists, on laws, important judgments, and lines of jurisprudence. However, this section was published on an irregular basis, appearing according to the texts received and carrying different titles (Labour Law, Information, Discussion, or Comments). In recent years, it appeared sporadically, finally disappearing from the pages of the journal after 2012. Yet, the texts that were published, some of them landmark, were at the heart of *R/IR*'s mission and our field of study: to advance industrial relations knowledge in Canada and elsewhere while, at the same time, assuring the link between academia and practice.

To re-establish this tradition, we are launching this new section, which will be published regularly in editions 1 and 3 of each volume. Responsibility for this section will be assumed by a committee composed of the undersigned, as well as Sara Slinn (York University) and Guylaine Vallée (University of Montreal), both of whom are members of the journal's Editorial Board. The texts that will appear in this section will be shorter (around 4000 words) than the regular articles that we publish, in order to facilitate their rapid publication and to be as close as possible to the developments with which they are dealing.

For this first publication, we are pleased to present two high-quality texts on recent Supreme Court of Canada judgments. In her commentary, Guylaine Vallée puts forward an analysis of the question of the "right to disconnect" and the rights of management as they arise in the case *Association of Justice Counsel v Canada (Attorney General)*. In his text, Eric Tucker analyzes the contribution of the *British Columbia Teachers' Federation v British Columbia* decision to case law spanning the last decade as it relates to the constitutional protection afforded to collective bargaining in Canada.

We are already working to prepare the next publication of this column and invite those who are interested in submitting a text proposal to do so (at [relat.ind@rlt.ulaval.ca](mailto:relat.ind@rlt.ulaval.ca)) or, if more information is required, to contact the responsible of this column. Author's instructions for this new section will be available soon on the journal's website (<http://www.riir.ulaval.ca>).

Enjoy the new column!

**Gilles Trudeau**

Professor, Faculté de droit, Université de Montréal

**Pier-Luc Bilodeau**

Professor, Département des relations industrielles, Université Laval, *R/IR* Outgoing Editor and responsible for the column